

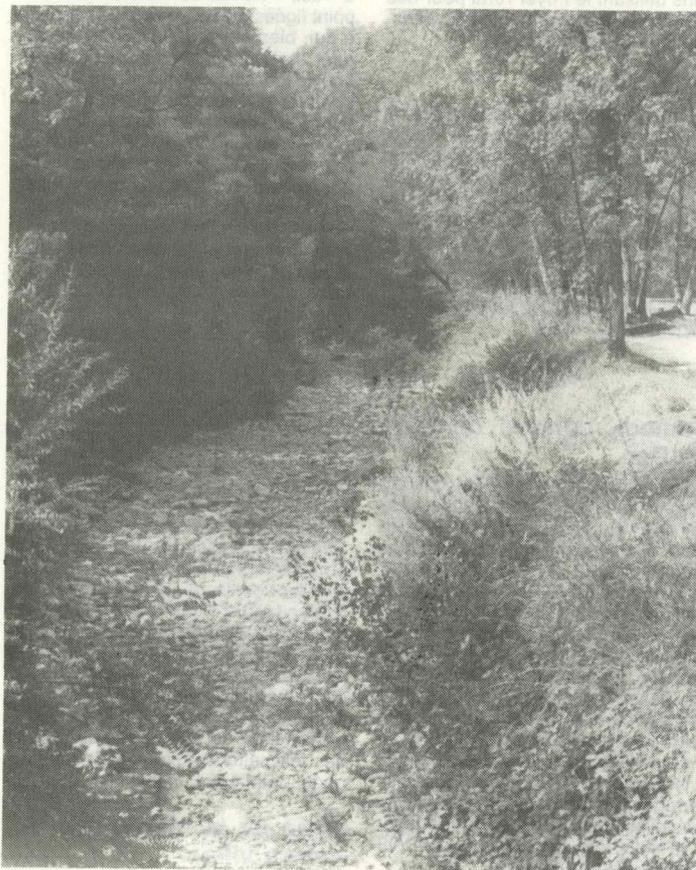
Pour sauver l'Aire.

Améliorer la qualité de l'eau, restituer un débit plus naturel à l'Aire et revitaliser les milieux naturels : tels sont les trois objectifs principaux que s'est fixée l'Association pour la Protection de l'Aire (ce ruisseau qui court entre Saint-Julien et Genève) et de ses affluents (A.P.A.A.) lors de son assemblée constitutive qui s'est tenue récemment à Confignon.

Cette assemblée répondait à une nécessité urgente : sauver l'Aire et cela au vu de l'état cri-

Les autorités françaises et suisses s'efforcent de mettre en place un système d'assainissement mais les mesures prises dans les régions de St-Julien et de Confignon ne donnent pas satisfaction. Il est donc prévu un raccordement des effluents des deux stations d'épuration de St-Julien et de Confignon à la station d'Aire.

Si cette solution a l'avantage de pouvoir enrayer la pollution organique de l'Aire elle a, en revanche, l'inconvénient d'ac-



tique de la rivière mais également en regard du projet du Département des Travaux Publics genevois d'amener les eaux usées de St-Julien jusqu'à la station d'épuration d'Aire.

Beaucoup de personnalités se sont mobilisées. L'A.P.A.A. se dit soutenue dans son action par des artistes, des conseillers, municipaux et nationaux, Suisses et Français, des comédiens, des députés ainsi que par certaines associations pour la défense de l'environnement.

Cent vingt personnes ont participé à cette assemblée où un Conseil d'Administration de vingt personnes a été élu. L'A.P.A.A. s'est dotée de statuts internationaux afin de pouvoir agir autant en France qu'en Suisse. Son siège a été fixé à St-Julien

centuer le déficit en eau de cette rivière en période d'étiage.

Consciente de ce problème, l'A.P.A.A. a décidé d'agir au niveau de la qualité de l'eau en premier lieu. Pour ce faire il faudrait prévoir des étangs de lagunage, une diminution de la pollution d'origine agricole provoquée par le lessivage des engrais, mais avant tout améliorer les installations des eaux usées.

En second lieu l'A.P.A.A. se propose de restituer un débit plus naturel à l'Aire : « pour cela il suffirait de recréer des milieux humides et d'aménager des bassins de rétention assurent les responsables.

« Il faudrait surtout ne pas mettre en place le projet du Département des Travaux Publics consistant au détournement



tique de la rivière mais également en regard du projet du Département des Travaux Publics genevois d'amener les eaux usées de St-Julien jusqu'à la station d'épuration d'Aire.

Beaucoup de personnalités se sont mobilisées. L'A.P.A.A. se dit soutenue dans son action par des artistes, des conseillers, municipaux et nationaux, Suisses et Français, des comédiens, des députés ainsi que par certaines associations pour la défense de l'environnement.

Cent vingt personnes ont participé à cette assemblée où un Conseil d'Administration de vingt personnes a été élu. L'A.P.A.A. s'est dotée de statuts internationaux afin de pouvoir agir autant en France qu'en Suisse. Son siège a été fixé à St-Julien.

Avant de définir le plan d'action, Jean-Bernard Lachavanne a exposé en détail la situation de l'Aire. Malgré des mesures de protection des eaux contre la pollution, l'Aire est contaminée : d'une part en raison d'une surcharge de pollution organique par les eaux usées domestiques, effluents de porcherie, d'autre part à cause d'une pollution minérale (agriculture, culture maraîchères).

centuer le déficit en eau de cette rivière en période d'étiage.

Consciente de ce problème, l'A.P.A.A. a décidé d'agir au niveau de la qualité de l'eau en premier lieu. Pour ce faire il faudrait prévoir des étangs de lagunage, une diminution de la pollution d'origine agricole provoquée par le lessivage des engrais, mais avant tout améliorer les installations des eaux usées.

En second lieu l'A.P.A.A. se propose de restituer un débit plus naturel à l'Aire : « pour cela il suffirait de recréer des milieux humides et d'aménager des bassins de rétention assurent les responsables.

« Il faudrait surtout ne pas mettre en place le projet du Département des Travaux Publics consistant au détournement des eaux usées de St-Julien, sans qu'au préalable soit effectuée une étude d'impact sur l'environnement notamment sur l'hydrologie de l'Aire » estime l'A.P.A.A.

Cette association considère aussi que des mesures simples peuvent être prises rapidement afin de revitaliser les milieux naturels, par exemple la remise en eau des bras morts ou le reboisement des berges.

